

Arrivée de la dépouille mortelle d'un Sous-officier



La dépouille mortelle du Sergent Ahmedou Massa Bougary décédé en République Centrafricaine est arrivée le 16/04/2016 à l'Aéroport International de Nouakchott. Etaient présents à l'accueil le Colonel Ishagh Ould Abdellahi, conseiller du CEMGA et le Cdt Abbe Ould Kabrou du B1 ainsi que les parents du défunt. Le Sergent Ahmed Massa Bougary a accompli dix ans de service au sein des forces armées mauritaniennes avant d'intégrer la force onusienne, il est âgé de 39 ans, marié et père de cinq enfants. Qu'Allah l'accueille en son saint Paradis.

Arrivée du corps d'un militaire décédé en République Centrafricaine



La dépouille mortelle du soldat de 2^{ème} classe Med El Mamy Abdellahi décédé en République Centrafricaine est arrivée le 09/04/2016 à l'Aéroport International de Nouakchott. Etaient présent à son accueil, le Colonel Ishagh Ould Abdellahi, conseiller du CEMGA et le Colonel Mohamed Ould Weddou Adjoint Chef B1 ainsi que des membres de la famille du défunt.

Réunion annuelle du comité de planification RIM-USA



La réunion annuelle du comité de planification mauritano-américain s'est tenue à l'EMGA du 30 au 31-03-2016. Les relations bilatérales en matière de défense et de sécurité et les moyens de les renforcer ont été débattues. La partie mauritanienne était représentée



par les Chefs d'Etats-Majors de la Marine et de l'Armée de l'Air respectivement le contre amiral Isselkou o Cheikh el Wely et le Colonel Mohamed o Hreitany. La partie américaine était représentée par une délégation du commandement des Forces américaine pour l'Afrique (AFRICOM)



ar nos
quants
unk.
e était
ndivi-
cation

véhi-
on des
rogue.



ion

a célé-
ion. Le
ientant
pagné
oylih
roupes
uleurs.
l'inter-
ster au



Neutralisation de bandes de trafiquants



Une unité de l'Armée Nationale a intercepté et neutralisé le 20/04/2016 une bande de trafiquants dans la zone de Ergue Iguidi à l'extrême Nord du pays. Cette bande est constituée de deux groupes spécialisés dans le trafic de stupéfiants et de carburant comprenant neuf personnes disposant d'armes individuelles et collectives, de moyens de communication et de trois véhicules tout terrain. A l'issue de l'opération les trafiquants ont été maîtrisés, les véhicules, équipements et armes saisis, Ainsi que 100 Kgs de drogue et une importante quantité de carburant. L'unité a également détruit des puits creusés par les trafiquants pour les besoins de ravitaillement en eau.

Commémoration de la Création du Génie Militaire



La Direction du Génie Militaire a commémoré le 10 Mai 2016, le 33ème anniversaire de sa création. A cette occasion, le colonel Samba Sidibé Directeur du Génie Militaire a présidé une cérémonie de levée des couleurs suivie d'une parade militaire et d'un repas de cohésion auxquels étaient conviés, en plus du personnel du Génie Militaire, les officiers de la Brigade spéciale et de la Division des Travaux Publiques (DTP).

Une unité de la 2^{ème} Région Militaire appuyée par nos forces Aériennes a neutralisé une bande de trafiquants de drogue ce 27 avril 2016 dans la Zone de El HAnk.

À bord de deux véhicules tout terrain, la bande était constituée de quelques éléments munis d'armes individuelles et collectives et de moyens de communication et de navigation.

L'opération s'est soldée par la destruction des véhicules, l'arrestation des trafiquants, la confiscation des armes et équipements et la saisie de 475 kg de drogue.



Le 2^{ème} BC célèbre le 24^{ème} Anniversaire de sa création

Le 2^{ème} Bataillon Commando implanté à Jreida, a célébré le 01/04/2016 le 24^{ème} anniversaire de sa création. Le colonel Abbe Babty Chef du 3^{ème} Bureau, représentant le Chef d'Etat-Major Général des Armées, accompagné par le Lieutenant-Colonel Ahmed Mohamed Moylih commandant le 2^{ème} BC a passé en revue les troupes avant de présider la cérémonie de levée des couleurs. Il a également visité une compagnie spéciale d'intervention relevant de cette formation avant d'assister au repas de cohésion organisé à cette occasion.





conclura en France du 29 Mai au 02 juin 2016 avec le module : structure de la chaîne de commandement interministérielle dans le traitement d'une catastrophe naturelle : cas concret d'une inondation. Durant leurs travaux, les participants ont suivi quatre conférences: la 1ère intitulée: la sécheresse en Mauritanie et ses impacts présentée par le professeur Abdelvetah Mahfoudh de l'Université de Nouakchott, la 2ème avait pour titre la sécheresse et ses conséquences sur la sécurité présentée par le colonel Abdellahi Diengde l'ENEM, la 3ème avait pour objet le Plan d'action national de gestion des risques de catastrophes : Plan ORSEC-sécheresse présentée par Mohamed Lemine valy du Ministère de l'environnement et du

développement durable. Quand' à la 4ème conférence, elle traitait du Rôle des forces Armées et de sécurité : contribution et coordination présentée par le Lt Mohamed Lemine Elemine du CPCO. Toutes les conférences ont été suivies par un débat fructueux et un échange utile d'idées et d'expériences entre le conférencier et l'auditoire. Enfin, les participants se sont scindés en deux ateliers le premier avait comme thème Comment l'initiative 5+5 Défense Peut relever le défi des flux migratoires à travers la lutte contre la sécheresse ? Le deuxième s'est intéressé au Partenariat et coordination des efforts au sein de l'initiative 5+5 Défense au profit d'un état membre confronté à une sécheresse sévère.

Collège 5+5 Défense

A l'initiative de la France, les membres de l'Initiative 5+5 Défense ont décidé, le 10 décembre 2007 à Cagliari (Italie), de créer en 2008 une structure éducative pour les personnels civils et militaires des institutions de Défense des pays du 5+5 qui a pris le nom de «Collège 5+5 Défense».

Les objectifs principaux sont de développer une connaissance commune des problématiques relatives à la Défense et à la sécurité en Méditerranée occidentale et d'enrichir les relations humaines au sein des dix pays via des formations favorisant la réflexion collective et les échanges d'expérience et de savoir-faire.

Les activités de formation du Collège s'inscrivent dans trois niveaux :

- «Initial» visant les jeunes cadres ;
- «Intermédiaire» visant des cadres intermédiaires ;
- «supérieur» visant les directeurs et cadres de haut niveau.

Ces formations sont organisées par cycles (en principe de septembre à juin) comprenant un ou plusieurs modules (selon le niveau) d'une durée de 2 à 4 jours.

Chaque module est organisé par un pays qui en finance toutes les dépenses pédagogiques et relatives à l'accueil des auditeurs, formateurs et intervenants. Chaque pays supporte les dépenses de participation (salaires, indemnités et frais de voyage) de ses auditeurs (maximum fixé par le pays organisateur : entre 2 et 4) qui, en principe, doivent maîtriser au moins deux des trois langues de travail (anglais, arabe, français) et sont en mesure d'entretenir, dans la durée, des relations professionnelles avec leurs partenaires du 5+5.

Le fonctionnement du Collège est assuré collectivement par les 10 pays membres. Le Comité directeur du 5+5 Défense assure le pilotage et la direction générale des activités du Collège.

Un "comité pédagogique", composé de représentants des 10 pays, coordonne les activités, prépare le plan d'action pour les années à venir et propose les évolutions à promouvoir. Co-présidé par la France et par le pays qui assure la présidence de l'Initiative 5+5 Défense, il se réunit, en principe, deux fois par an.

Conformément au plan d'action de l'initiative 5+5 défense et aux conclusions découlant de la réunion du comité pédagogique du collège 5+5 Défense tenue le 03 février 2016 à Paris (France), le 2ème Module de niveau intermédiaire du 8ème cycle de ce collège s'est déroulé à Nouakchott du 03 au 04 Mai 2016 sous le thème: faire face à une sécheresse aiguë: coordination et Partenariat. Ce module est la 2ème tape d'un cycle de formation ouvert au Maroc du 23 au 26/2/2016 avec le 1er module intitulé lutte contre les catastrophes naturelles dans la zone 5+5 et qui se

ire



2° Module de niveau intermédiaire
du 8 Cycle du collège
(5 +5 défense)

Le CEMGAA à Bamako



Le Général de Brigade Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjoint, s'est rendu le 4 mai 2016 à Bamako pour prendre part aux travaux de la réunion ordinaire du conseil des Chefs d'États-Majors des pays membres du Comité d'Etat-Major opérationnel conjoint (CEMOC). Cette rencontre, qui a duré deux jours, portait sur les questions relatives à la lutte contre le terroriste et la criminalité transfrontalière dans la sous-région. Le CEMGAA est accompagné par le colonel Brahim ould Hbeih chef du CPCO à l'EMGA.

Réunion du comité de coordination opérationnelle G5/sahel et France



la réunion ordinaire du comité de coordination opérationnelle des pays du G5- sahel et la France s'est tenue à l'Etat-Major Général des Armées du 12 au 13/04/2016 sous la présidence du Général de Brigade Med Cheikh Ould Mohamed Lemine, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre. Au cours de cette réunion, les discussions ont porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération en matière de défense et de sécurité entre les états du G5/ sahel et la France. A la fin des travaux, les chefs de délégation ont été reçus par le Général de Brigade Hanena ould Sidi, Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjoint.

Visite d'une délégation américaine



Le Général de Brigade Donald C. BOLDUC Commandant des Forces Spéciales Américaine pour l'Afrique a effectué une visite à Nouakchott du 25 au 27 avril 2016. Il a été accueilli à son arrivée par le Général de Brigade Mohamed Cheikh o Med Lemine Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre (CEMAT) et le Colonel Abba o Bably chef du 3° Bureau de l'EMGA avant d'être reçu



par le Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjoint, le Général de Brigade Hanane o Sidi avec lequel il a eu un entretien. Lors de son séjour, le Général BOLDUC a procédé en compagnie du CEMAT à l'inauguration des locaux destinés au service d'action civilo-militaire (ACM) au niveau du 3° Bureau.



Le MDN reçoit...

...SEM l'Ambassadeur de France



Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience le 28/03/2016 SEM JOEL MEYER Ambassadeur de France accrédité en Mauritanie. Etaient présents à cette audience l'Intendant-Colonel Hanena Ould Henoune Secrétaire Général du Ministère, le Colonel Mohamed Lemine o Hama Khattar, Directeur des Relations Extérieures et le Colonel Seyid Ould Asry, Chef de Bureau de coordination au même Ministère.

...l'Ambassadeur du Soudan



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience le 26/04/2016 dans son bureau, SEM. Bilal Ghassamallah Seddigh, Ambassadeur de la République du Soudan accrédité dans notre pays. L'entretien qui a porté sur la coopération militaire entre les deux pays s'est déroulé en présence de l'Intendant-Colonel Hanena Ould Henoune Secrétaire Général du Ministère, du colonel Seyid O El Asry chef du Bureau de coordination au même Ministère, ainsi que de l'attaché militaire Soudanais.

... L'Ambassadeur d'Egypte

Le Ministre de la Défense Nationale monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience le 10/05/2016 SEM Ahmed Mohamed Vadel Yacoub Ambassadeur de la République Arabe d'Egypte en Mauritanie accompagné par le Colonel Tamer Varough attaché Militaire près de l'Ambassade d'Egypte en Mauritanie avec résidence à Alger qui effectue une visite de prise de contact avec les autorités militaires mauritaniennes.

La rencontre s'est déroulée en présence de l'intendant-colonel Hanena Ould Henoune Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale et du Colonel Seyid Ould el Asry chef du bureau de coordination au même Ministère.



Réunion des chefs d'Etats-Majors de la coalition islamique

La capitale saoudienne (Riyad) a abrité le dimanche 27/03/2016 une réunion des chefs d'Etats-Majors des états de la coalition militaire islamique. Cette coalition se propose de coordonner les efforts et de définir des stratégies globales pour affronter et combattre le terrorisme. Notre pays a été représenté à cette réunion par le Général de Division Mohamed o Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-Major Général des Armées accompagné d'une importante délégation comprenant le Brahim o Hbeih chef du CPCO, le colonel Mouhamedou o Jaavar, chef du B2 et le Ltc Mohamed Radhi o Adeye de la Direction du Cabinet .



CAMPAGNE D'IDENTIFICATION

AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

CHINGUITEL RÉCOMPENSE SES CLIENTS ENREGISTRÉS

Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.



*** 22 000 000 UM À PARTAGER ENTRE 30 GAGNANTS**

1 ^{er} Tirage au sort 12/12/2015		
Classement	Prix	Nbr de gagnants
Premier Prix	3.000.000	1
Deuxième Prix	1.500.000	1
Troisième Prix	1.000.000	1
Quatrième Prix	700.000	1
Cinquième Prix	500.000	1
10 autres gagnants	100.000	10

2 ^{ème} Tirage au sort 05/01/2016		
Classement	Prix	Nbr de gagnants
Premier Prix	5.000.000	1
Deuxième Prix	3.000.000	1
Troisième Prix	2.000.000	1
Quatrième Prix	1.500.000	1
Cinquième Prix	1.000.000	1
10 autres gagnants	200.000	10

**PEUVENT BÉNÉFICIER DE CES GAINS
TOUT NUMÉRO ACTIVÉ AVANT LE 19/11/2015**

 شنگيوتل
Chinguite
Membre du Groupe express

Les phases éliminatoires de ce championnat seront organisées du 10 au 30 mai 2016, et la phase finale aura lieu dans le cadre des festivités marquant le 56ème anniversaire de la création de l'Armée Nationale.

L'actuelle édition comportera des compétitions en football, en volley-ball, en pétanque, en jeux d'échec, en athlétisme et en sports militaires tels que le parcours d'obstacles, la marche commando, en triathlon et le tir à la cible et les participants à cette édition se répartiront sur trois zones:

- Zone N° 1 : elle comprend la 4ème RM, la 5ème RM, la 7ème RM, l'ENSOA, le CNEC et le BB.

- Zone N° 2 : elle comprend la 1ème RM, la 2ème RM, la 3ème RM, le BBL, l'EMIA et la DIRART.

- Zone N° 3 : elle comprend l'EMM, l'EMAA, l'ESP, le CFTAN, la 6ème RM, l'ECRGM, la DIRGENIE, la MUFAN, le 2ème BC, le BASEP, le

BATLOG, le BCS et le BSL.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le Général de Brigade Moctar Ould Bolle, commandant de l'Ecole Militaire Interarmes d'Atar, représentant le Chef d'Etat-Major Général des Armées, a indiqué que le sport constitue, aux côtés des valeurs civiques et de la citoyenneté, les conditions de la cohésion sociale et de la concorde nationale qui sont la base indispensables pour la réussite des nobles missions dont sont investis les militaires. Il a ajouté que c'est pour cette raison que l'Etat-Major général des armées attache une grande importance au sport dans le but de développer les capacités physiques et mentales des militaires conformément à l'adage qui dit l'esprit sain dans le corps sain. Le colonel Cherif Moctar Ould Mohamed Lemine, commandant adjoint de la 6ème région militaire

a indiqué, pour sa part, que ces rencontres visent en premier lieu à créer un climat de compétition et à élever le niveau d'aptitude physique des militaires et à renforcer leurs capacités dans le but de leur permettre de mener convenablement leurs missions. Il a insisté sur l'importance de l'appui qu'accorde l'Etat-Major général des Armées au développement du sport et à la formation d'une nouvelle génération de sportifs aptes à compétir et à gagner dans toutes les disciplines. Le démarrage des activités de cette édition s'est déroulée en présence du colonel Mohamed Ould Lehreitani, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, du colonel Mohamed Mahmoud Ould Eyoub, Directeur des sports à l'EMGA et des Commandants de formations de la zone de Nouakchott.





Démarrage des compétitions de la 17^e édition du championnat Militaire

Les compétitions des tours préliminaires de la phase finale du championnat militaire au niveau de la zone centre ont débuté, lundi, au niveau de la 6^{ème} région militaire à Nouakchott.



Dans ce numéros

Editorial

Info FARIM

4 - 9

Événement

6 - 7

Ressources Humaine

10 - 11

Tribune Libre

12 - 13

Histoire

14 - 15

Dossier

16 - 23

Exercices et manoeuvres

24 - 25

Santé

26 - 27

Études et Recherches

28 - 29

Sport

30 - 31



Sport et Armée

Afin d'assurer sa mission de défense et de protection du territoire national, l'Armée a besoin d'hommes aptes, motivés et déterminés à exécuter les missions qui leur sont assignées.

Pour ce faire, l'institution ne lésine pas sur les moyens, elle affecte les ressources, disponibilise les équipements, édifie les installations et déploie l'encadrement qualifiés.

L'Armée étant une école de valeurs, intellectuelles, morales et physiques dont la finalité est de former un bon combattant, l'éducation physique bénéficie d'une place de choix dans la programmation des écoles et centres d'instruction et occupe une part importante des activités quotidiennes des unités, et l'Etat-Major s'assure de l'efficacité de ces activités à travers l'organisation chaque année de manifestations sportives alternantes sous forme de championnat militaire ou de contrôle d'aptitude physique individuelle (COAPI).

L'ensemble de ces activités permet d'évaluer de manière objective les capacités physiques et le niveau atteint par rapport aux objectifs fixés à travers une large palette de disciplines individuelles et collectives (muscultation, football, basket-ball, athlétisme, marche commando, tir, parcours du combattant, pétanque et jeu d'échecs). Indépendamment de son aspect diver-

tissant, le sport est un moyen d'éducation, dans la mesure où il permet l'acquisition de savoir et de savoir vivre, inculque la tolérance et le respect de l'autre, prône l'humilité dans la victoire et la dignité dans la défaite, contribue à l'épanouissement individuel et à l'émancipation collective.

Il développe, également, les capacités physiques, adoucit les mœurs, favorise les échanges, consolide les relations, raffermi la cohésion sociale, permet aux individus d'être forts, heureux et solidaires, d'accepter les différences et d'avoir un esprit d'équipe.

La pratique régulière du sport a aussi des avantages sur la santé, elle précipite la guérison, favorise la prévention et agit à la fois sur le bien-être physique et mental.

A cet effet, le commandement accorde un intérêt particulier au sport qui se traduit par des programmes ambitieux, des ressources conséquentes et un suivi rigoureux. Toutefois ces efforts ne peuvent aboutir sans l'implication de tous les intervenants dans le domaine afin que la pratique du sport progresse et occupe la place qui lui sied au sein de l'institution, étant donné qu'elle est l'une des spécificités de la condition militaire et une partie intégrante de la formation du combattant et que l'esprit sain est dans un corps sain.

Directeur de Publication
Colonel Aref
Rédacteur en chef
Lt-Col Abou Mamadou Sow
Secrétaire de Rédaction
Cdt Lf Mohamed Diadié
Rédacteur
Cdt Med Limam Ould Abd Salem
Cdt Gueye Abdoul
Cue Malamine Coulybul
Responsable Automatique

Cdt Med O. Abderrahmane
Responsable
A/C Ide O. Souzeleh
Adjt Taleh Ould N'dary
S/C Ismail Ould Wilaty
S/C Saleck Val O. mebrock
S/C Mohamed Bekaye Samake
Sgt Mahfoud O. T'feil
Sgt Mohamed O. Med Mahoud
S/C
A/C Brahim O. M'heirick

Maquette (PAO)
nth159@yahoo.fr
Publicité - Annonces
Sgt Oumou Koulthoum Boumena
Distribution
A/C Oumar Ould Boudy
Ajd Med Deina Ould Zaid
D.C.R.P. @hotmail
BP 408 TM (00222) 45245881 - 24415708

la cohésion sociale et la sécurité intérieure.

Ces défis sont pour l'une et l'autre d'ordre institutionnel, civique, économique et environnemental et l'Armée n'y peut répondre qu'à travers :

- la contribution au renforcement de la culture démocratique au sein des forces armées et de sécurité et à leur respect absolu pour les valeurs morales, civiques et politiques contenues dans la constitution ;
- le renforcement de l'engagement des cadres militaires à respecter et faire respecter, dans l'accomplissement de leurs missions, les valeurs qui fondent la démocratie, l'Etat de droit et l'armée républicaine ;
- le respect du code moral qui est le mécanisme par lequel les citoyens en uniforme peuvent renforcer quotidiennement leur participation au processus démocratique et un meilleur fonctionnement de l'Etat de droit ;
- la création d'un cadre d'échanges entre les hommes en uniforme et les personnalités politiques et administratives en charge des questions de défense et de sécurité ainsi que les Parlementaires.
- la recherche de cohésion entre Forces Armées et la Société Civile. Sur le plan économique et environnemental l'Armée doit être aussi un outil de développement au service des populations. Ce qui implique :
- la construction d'une armée crédible qui rassure la population en améliorant sa capacité opérationnelle face aux menaces symétriques et asymétriques.
- la mise en valeur de l'unicité des Armées (où toutes les composantes nationales sont représentées), pour consolider l'unité nationale et la cohésion sociale, et renforcer la sécurité et la stabilité du pays.
- le renforcement des mécanismes militaires d'alerte et d'intervention

d'urgence (catastrophes naturelles) pour accroître la capacité des Armées dans ce domaine.

- le développement des capacités des Forces armées dans le maintien de l'ordre public en cas de réquisition.

- l'exécution d'autres activités dans des domaines aussi variés que :

- Soins de santé publique, formation et éducation des jeunes, travaux du Génie civil par le Génie militaire en faveur des populations, activités socioculturelles et médiatiques, etc.

On peut aussi citer des actions de communication comme l'initiation à l'instar d'autres pays de rencontres Nation-défense.

Le dispositif du volontariat s'inscrit aussi dans cette démarche en direction des jeunes. Il conserve l'esprit du service rendu à la Nation et marque la participation des forces armées à l'effort collectif d'insertion des jeunes.

De son côté la société civile doit entreprendre un certain nombre d'action qui vont dans le sens du rapprochement avec l'armée notamment :

- comprendre que la défense nationale est l'affaire de tous les citoyens du pays

- Amorcer une réflexion civique sur la défense au profit de la nation.

En effet, les citoyens concourent à la défense de la Nation. Ce devoir s'exerce notamment par l'engagement volontaire ou l'accomplissement du service militaire (dans certains pays) ; cependant l'appel sous les drapeaux peut être établi à tout moment par la loi dès lors que les conditions de défense de la Nation l'exigent ou que les objectifs assignés aux armées le nécessitent.

A cet effet, une préparation des citoyens à l'effort de défense devient nécessaire, elle aura pour objet de conforter l'esprit de défense

et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la nation au sens large.

- Identifier les traits essentiels de l'organisation et de la politique de défense.

Ainsi, dans l'éducation nationale, l'enseignement des principes et de l'organisation de la défense nationale doit être intégré aux cours d'histoire et d'éducation civique.

- Montrer que la défense est une composante essentielle de la souveraineté qui appartient au peuple.
- Montrer que l'armée constitue une force au service de la nation.
- Mettre en évidence le contrôle du pouvoir militaire par le pouvoir politique.

A l'ère de la mondialisation, les menaces auxquelles font face les Etats modernes sont multiples et diffuses. La lutte contre celles-ci constitue un nouveau défi pour les Forces Armées, en particulier concernant la sécurité non traditionnelle. L'état militaire exige en toute circonstance l'esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation

Dans ce cadre, il y a lieu de renforcer les capacités militaires pour l'accomplissement de ces missions afin de garantir la stabilité sociale et la sécurité nationale. Cependant, une telle action ne peut être durablement efficace que par l'adhésion de toute la population au processus de sécurité globale. D'où l'importance des relations Armées nation dont la synergie symbiotique constitue le gage de la réussite militaire dans ses missions régaliennes.

Armée et Nation ou les défis de la cohésion sociale et la sécurité nationale

L'armée est une institution dont la compréhension relève par excellence de l'analyse géopolitique, c'est à dire de rivalités de pouvoir sur des territoires. Tout comme la nation, autre idée-force de la géopolitique, dont un des premiers actes matériels et symboliques, une fois parvenue à l'indépendance, est de constituer une armée. Mais les rapports entre nations et armées sont difficiles et bien plus complexes qu'ils ne paraissent l'être.

On oscille entre tension et entente entre les deux communautés militaire et civile dans l'ensemble des pays ou l'édification de l'Etat nation et l'introduction des valeurs de démocratie et de liberté ont connu un certain retard. Les années d'exception qu'ont vécues ces peuples ont été des années de divorce, mais de divorce plus apparent que réel, car l'antimilitarisme est porté par des courants émiétés qui trouvent peu d'échos dans le reste de la société.

C'est bien après l'enclenchement du processus de normalisation de la vie publique, la société militaire et la société civile sont devenues en phase comme elles ne l'ont jamais été auparavant. La société militaire se « banalise » par l'effet de la proximité et de la transformation de l'image et du rôle des militaires.

Cependant, il demeure difficile de définir la nature des liens armée-nation aujourd'hui. L'armée, émanation de la nation, est aux ordres du pouvoir politique. Par sa composition, elle est issue de la nation et c'est ce lien (armée-nation) qui donne aux militaires la légitimité nécessaire à l'accomplissement de leur mission, jusqu'au sacrifice suprême si nécessaire. Ces relations entre l'armée et la nation étaient matérialisées, dans de nombreux pays, par le service national. Celui-ci disparu, l'armée semble isolée. Aussi l'absence de liens entre des militaires et la société qu'ils sont

censés défendre, pose la question de l'avenir de l'armée au sein de la nation.

La qualité des relations entre l'armée et la nation est un sujet d'éternelle interrogation. La disparition des blocs est-ouest, la suppression du service militaire dans certains pays et les coups d'Etat successifs, ainsi que la politisation des militaires ont suscité des controverses sur le rôle des Forces Armées sans pour autant remettre en cause leur existence.

Autrefois, face à l'enjeu que représentait la survie de l'Etat, la défense ne se discutait pas. Aujourd'hui, tout est débat, et même

la défense doit légitimer au quotidien les ressources que lui sont allouées par la nation et justifier l'utilisation qui en est faite.

L'Armée doit aujourd'hui, outre sa mission de défense de l'intégrité territoriale, contribuer au développement économique et social du pays dans les différents domaines et c'est en y prenant part que le concept Armée Nation prendra tout son sens au regard des défis à relever par les deux parties pour que l'une (l'armée) devienne une institution véritablement opérationnelle et républicaine et que l'autre (la nation) prenne conscience de son rôle dans l'édification de

développent fréquemment un ou plusieurs des symptômes suivants: anémie sévère, détresse respiratoire consécutive à une acidose métabolique ou paludisme cérébral. Chez l'adulte, on observe aussi fréquemment une atteinte multi-organique. Dans les zones d'endémie, les personnes peuvent parfois être partiellement immunisées, et il peut y avoir des infections asymptomatiques.

Qui est exposé?

En 2015, 3,2 milliards de personnes environ – soit près de la moitié de la population mondiale – étaient exposées au risque de contracter le paludisme. La plupart des cas de paludisme et des décès dus à cette maladie surviennent en Afrique subsaharienne.

Certains groupes de la population courent un risque beaucoup plus élevé que d'autres de contracter le paludisme et d'être gravement atteints: les nourrissons, les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les personnes porteuses du VIH ou atteintes du sida, les migrants non immunisés, les populations itinérantes et les voyageurs. Les programmes nationaux de lutte contre le paludisme doivent prendre des mesures particulières

pour protéger ces groupes de paludisme, en tenant compte de leur situation.

Charge de morbidité

Selon les dernières estimations de l'OMS, publiées en décembre dernier, on a compté en 2015, 214 millions de cas de paludisme et 438 000 décès.

Dans les régions où la transmission du paludisme est intense, les enfants de moins de 5 ans risquent tout particulièrement de contracter l'infection, de tomber malades et de mourir; plus, des deux tiers (70%) des décès dus au paludisme surviennent dans cette tranche d'âge. Entre 2001 et 2015, le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans a baissé de 65% à l'échelle mondiale, ce qui signifie que 5,9 millions d'enfants environ ont été sauvés.

Transmission

Dans la plupart des cas, le paludisme est transmis par les piqûres de Anopheles femelles. L'intensité de la transmission dépend de facteurs liés au parasite, au vecteur, à l'hôte humain et à l'environnement. Toutes les espèces importantes vecteurs du paludisme piquent entre le crépuscule et l'aube; ces espèces prolifèrent dans les eaux stagnantes

où les Anopheles pondent leurs œufs. Ces œufs éclosent en larves puis deviennent des moustiques adultes. Les moustiques femelles recherchent un repas sanguin pour nourrir leurs œufs.

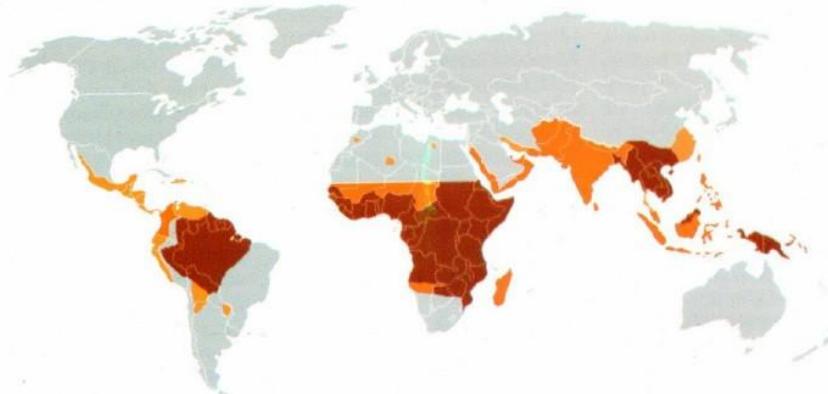
Prévention

La lutte antivectorielle est le principal moyen de prévenir et de réduire la transmission du paludisme. Si la couverture par les interventions de lutte antivectorielle est suffisamment élevée dans une région donnée, l'ensemble de la communauté sera protégée.

Deux formes de lutte antivectorielle sont efficaces dans beaucoup de situations: les moustiquaires imprégnées d'insecticide et la pulvérisation d'insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations.

Diagnostic et traitement

Le diagnostic et le traitement précoces du paludisme réduisent l'intensité de la maladie et permettent d'éviter le décès. Ils contribuent aussi à réduire la transmission du paludisme. Le meilleur traitement disponible, en particulier pour le paludisme à *P. falciparum*, est une combinaison thérapeutique à base d'artémisinine (CTA).





Le Paludisme

source: site OMS

Principaux faits

- Le paludisme est une maladie potentiellement mortelle due à des parasites transmis à l'homme par des piqûres de moustiques femelles infectées.
- 3,2 milliards de personnes environ (soit près de la moitié de la population mondiale) sont exposées au risque de contracter le paludisme.
- En 2015, la transmission du paludisme continuait dans 95 pays et territoires.
- Le paludisme est une maladie évitable dont on guérit et les efforts supplémentaires déployés permettent de réduire considérablement la charge de la maladie à de nombreux endroits.
- Entre 2000 et 2015, l'incidence du

paludisme (le nombre de nouveaux cas parmi les populations exposées) a baissé de 37% à l'échelle mondiale tandis que le taux de mortalité a reculé de 60% toutes tranches d'âge confondues et de 65% chez les enfants de moins de 5 ans.

- L'Afrique subsaharienne supporte une part disproportionnée de la charge mondiale du paludisme. En 2015, 88% des cas de paludisme et 90% des décès dus à cette maladie sont survenus dans cette région.

Le paludisme est dû à des parasites du genre *Plasmodium* transmis à l'homme par des piqûres de moustiques *Anopheles* femelles infectées, appelés «vecteurs du paludisme». Il existe 5 types es-

pèces de parasite responsables du paludisme chez l'homme, dont 2 - *Plasmodium falciparum* et *P. vivax* sont les plus dangereux.

Symptômes

Le paludisme est une affection fébrile aiguë. Chez un sujet non immunisé, les symptômes apparaissent au bout de 7 jours ou plus (généralement 10 à 15 jours) après la piqûre de moustique infectante. Les premiers symptômes - fièvre, maux de tête, frissons et vomissements - peuvent être modérés et difficiles à attribuer au paludisme. S'il n'est pas traité dans les 24 heures, le paludisme à *Plasmodium falciparum* peut évoluer vers une affection sévère souvent mortelle.

Les enfants fortement atteints

leur cadre de vie. Trois actions majeures ont marqué cette visite :

1- La satisfaction des demandes ponctuelles sur place : pour cela, chaque cellule de l'Etat major régional a reçu l'ordre d'apporter un volant de matériels à cet effet (habillement, couchage, batterie, pneumatique...);

2- La vérification de l'aptitude de l'armement et du parc auto des unités : Chaque unité visitée effectuait un exercice tactique sous forme :

- D'une action défensive pour les unités dans leurs points d'attache contre une attaque;
- D'une reconnaissance offensive, sur la base d'un renseignement, débouchant sur une réduction de résistance ennemie, avec un tir opérationnel de l'ensemble des armes.

3- La recherche de la cohésion : ainsi à l'issue de chaque exercice, l'ensemble du personnel de l'unité



(officiers, sous officiers et HDT) et les membres de la mission ont été conviés à un repas de cohésion préparé par l'équipe logistique de la mission. Au cours de chaque repas, le commandant de région s'est adressé au personnel en revenant, de manière détaillée sur les objectifs de la mission ci-dessus cités. En insistant sur l'importance de la mission honorable qu'ils accomplissent et le moral, la discipline, la cohésion et l'enthousiasme visible à travers leur attitude. Il a également mis en exergue les efforts consentis par le commandement pour améliorer leurs conditions de vie et de travail.

A chaque étape, le personnel a apprécié très positivement cette nouvelle approche en matière de commandement qui paraît utile, voire nécessaire, de multiplier et de généraliser.

visite de prise de contact du Commandant de la 2^{ème} Région Militaire



Le colonel Brahim Val ould Cheibany, commandant de la 2^{ème} Région Militaire a effectué, du 11 au 19.04.2016, une visite de prise de contact avec les unités avancées de la région.

L'objectif de cette visite était de prendre contact avec les militaires sur le terrain, de s'enquérir de leurs conditions de vie et de travail, de leurs préoccupations, de s'assurer de l'aptitude opérationnelle de leurs matériels, de leur expliquer l'importance de la mission qu'ils accomplissent et les sensibiliser sur les efforts consentis par le commandement pour rehausser le niveau d'aptitude de leurs unités et améliorer



mi chemin entre la capitale politique Nouakchott et la capitale économique Nouadhibou : elle est distante de 30 à 40 kms des côtes maritimes. En sa partie nord et nord est se trouve une zone de prospection minière prometteuse, ce qui peut permettre à Chami de devenir un centre de prestation de services pour les compagnies opérant dans la zone.

-Egalement, 90 % de la superficie totale du parc national du banc d'Arguin se trouve sur le territoire de la Moughataa et celui-ci est un partenaire essentiel du développement. En effet en plus de sa mission principale de conservation de la Bio diversité, il fournit les services de base aux résidents des regroupements, villages, campements des zones côtières et récemment il a lancé une étude sur le développement de la commune de Chami, dont les résultats une fois appliqués auront un impact positif sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, il est recommandé que la ville de Chami soit le point d'accès principal à ce parc.

-L'agglomération se trouve à équidistance entre les capitales politique et économique, cette position la prédispose à devenir un pôle d'attraction pour les institutions et les sociétés et. -le fait que la cité soit située sur une route internationale la prédestine ultérieurement à être un site pour les prestations de service, les activités commerciales et logistique ;

-la création de cette moughataa est une preuve concrète de la vision stratégique de son excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz qui a pris en compte l'ensemble des considérations stratégiques, politiques, économiques et sécuritaires précitées pour initier l'émergence de cette structure administrative. Il y'a de cela trois ans ce tronçon de la route Nouakchott-Nouadhibou était un no mans land désert et inhospitalier, actuellement, comme vous le voyez, il devient viable et même prometteur. Compte tenu, de ces réalités et de l'existence des infrastructures de base

au niveau de Chami, je suis persuadé que d'ici peu d'années cette ville connaîtra un essor de développement multisectoriel sans précédent, et jamais constaté ailleurs.

Akhbar El Jeich : Quels sont les services techniques, administratifs et sécuritaires existants dans la Moughataa de Chami ?

Monsieur le Hakem de Chami : comme dans toute entité territoriale, l'ensemble des services de l'Etat sont représentés dans la Moughataa les forces Armées et de sécurité à travers des brigades de Gendarmerie, des sections de la Garde Nationale et un commissariat de Police. Quant aux services techniques présents dans la Moughataa ils sont : L'inspection de l'enseignement Primaire/Chami, un centre médical à Chami dont relève deux points de santé à Nouamghar et Tmeimichatt, la perception de Chami, l'inspection de l'environnement et du développement durable, un bureau d'élevage, une inspection de jeunesse et des sports, une brigade de la police minières, une représentation du commissariat à la sécurité alimentaire, un centre d'accueil des citoyens à Nouamghar, un centre de la SNDE à Chami, un centre de la SOMELEC à Chami et un centre d'accueil des citoyens en construction à Chami.

Akhbar El Jeich : Quelle est la nature des relations entre le Hakem

de la Moughataa et le Directeur de l'artillerie dont le siège se trouve à Chami ?

Monsieur le Hakem de Chami : je suis très honoré en tant qu'autorité administrative locale que la Moughataa que je dirige soit choisie comme site d'implantation de la direction de l'artillerie.

La présence de cette imposante caserne à Chami à des répercussions positives sur les citoyens sur le plan économique et social. En ce qui concerne notre relation avec Monsieur le Directeur de l'artillerie elle est fondée sur le respect et la considération mutuelle ainsi que la complémentarité totale.

Akhbar El Jeich : Quels sont les principaux défis sécuritaires et économiques auxquels est confrontée la Moughataa de Chami ?

Monsieur le Hakem de Chami : La moughataa de Chami bénéficie d'une couverture sécuritaire excellente avec la présence effective et efficace de brigades de Gendarmerie, de sections de la garde nationale, de commissariat de Police, nous veillons à la coordination permanente entre ces différentes forces. En ce qui concerne les défis économiques un plan d'action visant à permettre à la moughataa de bénéficier des retombées de l'exploitation minière de la zone est en cours d'exécution.



Chami une citée qui émerge des Sables



La ville de Chami qui abrite la direction de l'artillerie est de création récente (15/03/20112), sa création est un choix stratégique judicieux et opportun pour les considérations suivantes :

- c'est une zone immense, désertique et inhospitalière difficilement contrôlable sur le plan sécuritaire.
- cette agglomération est située à égale distance entre la capitale politique Nouakchott et économique Nouadhibou avec une ouverture sur l'océan atlantique.
- cette cité se trouve à proximité de la wilaya de l'inchiri qui englobe la zone de Tasiast qui recèle des potentialités aurifères énormes.

Dans le souci de mieux informer les lecteurs de la revue Akhbar El Jeich sur l'histoire, les réalités et les potentialités de Chami, le commandant Mohamed Abderrahmane sedigh/AE.J a eu l'entretien ci-après avec Monsieur Sid'Ahmed Ould Houeibib Hakem de cette moughataa :



Monsieur Sid'Ahmed Ould Houeibib Hakem de cette moughataa

Akhbar El Jeich : Monsieur le Hakem pouvez-vous nous donner un aperçu historique sur la Moughataa de Chami, les raisons qui ont été à l'origine de sa création et les références de cette-ci ?

Monsieur le Hakem de Chami : la moughataa de Chami a été créée par décret n°2013/071 en date du 06 Mai 2013 modifié par le décret n°2013/120 en date du 14 Juillet 2013.

La Moughataa de Chami se situe au sud et sud est de la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou à 250kms de Nouadhibou. Elle est limitée au nord par la Moughataa de Nouadhibou, à l'est par les Moughataas d'Atar et d'Akjoujt, à l'Ouest par l'Océan Atlantique et au sud par la Moughataa d'Akjoujt. Sa superficie est de 27.000 km² et sa population avoisine les dix mille habitants.

La Moughataa de Chami est subdivisée en deux arrondissements Nouamghar et Tmeimichatt et comprend trois

communes : Chami, Nouamghar et Tmeimichatt.

La création de cette Moughataa concrétise la politique d'aménagement territorial décidée par l'Etat qui encourage le regroupement des habitants dans le but de les rappro-

cher des services de base et combat l'implantation anarchique.

la création de cette Moughataa a été motivée par plusieurs raisons d'ordre géographique et économique dont notamment :

- le site de la ville : Chami se trouve à



Feu Capitaine Mahdoudh Ould Navea



Lt-Colonel
Med Mahmoud Amarha

Dans le cadre des festivités commémoratives de la création de la Direction de l'artillerie et au cour des préparatifs de la cérémonie lors d'un échange avec les collègues officiers de l'arme nous nous sommes rappelés des anciens officiers artilleurs qui nous ont quitté pour une raison ou une autre (retraite, décès...). Fut cité le lieutenant-colonel Abidine Ould N'Deile qui était un officier courageux, intelligent et d'une très grande rigueur morale, puis nous nous sommes rappelés du feu capitaine Mahdoudh Ould Navea qui était un brave officier, doté d'un sens élevé du devoir, dans profond amour des responsabilités et d'une très grande conscience professionnelle. Etant son compagnon d'armes et ami proche durant sa carrière militaire et considérant les liens de fraternité, de considération et de respect qui nous liaient de son vivant, j'ai décidé de livrer le témoignage ci-après le concernant : Le 14 Ramadan 2011 à Kiffa le capitaine à la retraite Mahfoudh Ould Navea a rendu l'âme, après avoir accompli la prière de Tarawih et rendu visite à ses parents. Depuis l'époque où nous étions élèves-officiers à l'académie militaire interarmes de CHERCHELL (Algérie) durant les années 1983-1986 et tout au long de son service sous le drapeau, il était un homme

Lors de notre visite à la Direction de l'artillerie dans le cadre de la commémoration de son trentième anniversaire nous avons eu une pensée pour feu capitaine Mahfoudh Ould Navea décédé le 11/08/2011 et qui a servi plus de vingt ans au sein de cette formation. En sa mémoire son promotionnaire et frère d'armes le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Amarha nous a livré le témoignage émouvant que voici :

pieu, droit, respectueux des enseignements de la sainte religion et d'une honnêteté intellectuelle sans précédent.

Il avait un sens élevé du devoir et un souci permanent du bien être des hommes. Je me rappelle que nous nous sommes rencontrés à Nouadhibou en 2007, après son admission à la retraite, Il se renseignait auprès de moi sur les conditions de vie de la troupe tout en me conseillant d'être agréable, compréhensif et généreux avec mes subordonnées.

Le défunt était un officier brave et courageux. Il l'a d'ailleurs démontré lors de la restauration de la légalité suite aux événements de juin 2003. Il était également un patriote hors pair, tous ceux qui l'ont côtoyé témoignent de

son attachement indéfectible aux intérêts supérieurs de la nation. En bon musulman, il se remettait toujours à son seigneur et acceptait avec résignation son sort, Je me souviens que lors de nos discussions suite à la parution des résultats du CPOS : il ne cessait de répéter (ce que Allah le tout puissant décide aura lieu ; et ce qu'il ne décide pas n'aura jamais lieu).

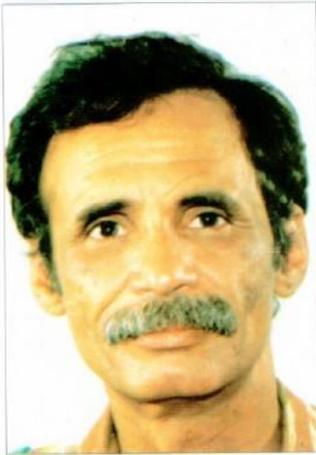
Durant sa carrière militaire riche et brillante, il a toujours su gagner le respect et la considération de ses chefs et l'estime et la confiance de ses subordonnées.

Après vingt ans d'honnêtes et loyaux services, le capitaine Mahfoud est parti en silence en laissant après lui une veuve et 4 enfants



Les Directeurs successifs de l'artillerie

Depuis sa création, la DIRART a été commandée par les Officiers :



Ely Ould Kleib
1986 - 1988



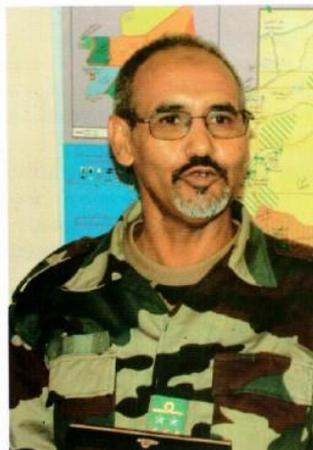
El Hadi Sidigh
1996 - 1988



Lebbat Sidi Mohamed
1996 - 2001



Brahim Salem Ahd Baba
2001 - 2005



Mohamed Mohamedou
2005 - 2010



Ethmane Abeidlahmar
2015 - 2010



CMDA S.A
 Compagnie Mauritanienne de Production Automobile

الشركة المغربية للسيارات
 Compagnie Mauritanienne de Production Automobile

Distributeur exclusif de
TOYOTA en Mauritanie

Direction assistée, Air conditionné,
 Réservoir supplémentaire, Snorkel

Best seller de la gamme des utilitaires de Toyota, le Land Cruiser Pick up est un des meilleurs véhicules **TOUT TERRAIN** au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à entretenir. Il est équipé du célèbre Diesel 6 cylindres en ligne qui est infatigable.
 C'est le 4x4 tropicalisé préféré des miniers, pétroliers, forestiers ... Il est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMDA



Tél. (222) 45 25 47 30 - Fax (222) 45 25 47 31

www.cmda.com



les
s le
an-
ie ?
rie:
our

- Cette zone comprend des espaces ouverts adaptés à l'entraînement, aux manœuvres indispensables pour les unités de l'artillerie ;

- Elle permet la mise à l'abri du matériel des effets néfastes de l'érosion (rouille) ;

- La participation à la sécurisation des installations économique de la Moughataa ;

- La participation active à l'essor économique et social de la Moughataa .

Akhbar El jeich : Quels sont les défis majeurs qui se posent actuellement aux unités d'artillerie ?

Le Colonel directeur de l'artillerie: Il n'y a pas de défis majeurs auxquels les unités d'artillerie sont confrontées sauf le déficit en personnel.

Akhbar el Jeich : Depuis leur création et à ce jour les unités d'artillerie ont elles pris part aux opérations de combat, aux missions de maintien d'ordre, ou à d'autres interventions

humanitaires ?

Le Colonel directeur de l'artillerie: Les unités d'artillerie ont participé avec bravoure à la guerre du Sahara; et aux opérations anti-terroristes en fournissant le soutien feu aux unités engagées.

En ce concerne le maintien d'ordre, les unités d'artillerie ont participé au rétablissement de l'ordre à Nouakchott lors des événements de 1994.

Pour ce qui est du maintien de la Paix, la Direction de l'artillerie y participe actuellement au sein du bataillon Mauritanien de maintien de la Paix en République Centrafricaine.

Akhbar El jeich : Quels sont vos perspectives et plan d'actions pour maintenir les unités d'artillerie opérationnelles, aptes constamment et mobilisables sans délais ?

Le Colonel Directeur de l'artillerie: Il est à souligner que le plan d'actions annuel 2016 a pour objectif :

- le maintien du moral, des capacités physiques, intellectuelles et l'amélioration des conditions sociales du personnel ;

- la bonne conservation du matériel à travers l'entretien et l'inspection périodiques ;

- l'élaboration et l'exécution de programme d'instruction qui couvrent l'ensemble des armes en dotation dans les unités d'artillerie afin de maintenir leur aptitude opérationnelle.

Akhbar El Jeich : Avez-vous une adresse particulière aux lecteurs de la revue Akhbar El Jeich ?

Le Colonel directeur de l'artillerie: Je demande et recommande aux lecteurs civils et militaires de la revue Akhbar El Jeich de faciliter la tâche aux équipes de rédaction, afin que notre revue puisse continuer sa marche vers plus de succès et de rayonnement (fond et forme de la revue)

structure actuelle de la Direction de l'artillerie?

Le Colonel Directeur de l'Artillerie: la direction de l'artillerie comprend :

- Un Etat-Major (Une cellule emploi et instruction sol-sol, une cellule emploi et instruction sol-air)
- Une cellule Chancellerie et effectif
- Une cellule administration et finances
- Une cellule Sécurité Militaire
- Une cellule Technique
- Une cellule des Transmissions
- Une cellule secrétariat
- Une Base principale d'artillerie et des Bataillons d'Artillerie Sol-Sol (Bass) et Bataillons d'artillerie Sol Air (Basa)

Akhbar El jeich : Quelles sont les missions principales des bataillons d'artillerie sol-sol et sol- Air et de la base principale de l'artillerie ?

Le Colonel directeur de l'artillerie :

- La mission de la base principale de l'artillerie consiste à apporter le soutien logistique et technique aux bataillons d'artillerie Sol-Sol et sol-Air ;



- La mission des bataillons d'artillerie Sol-sol est d'apporter un soutien feu direct et indirect à l'ensemble des formations de l'Armée Nationale ;
- La mission des bataillons sol-air est d'assurer le déploiement des unités de combat et de sécuriser les centres de commandement, les points sen-

sibles et les sites stratégiques

Akhbar El jeich : Quels sont les paramètres pris en compte dans le choix de Chami comme site d'implantation de la Direction de l'artillerie ?

Le colonel directeur de l'artillerie: Le site de Chami a été retenu pour les considérations suivantes :



A l'occasion de la commémoration du 30ème Anniversaire de la création de la Direction de l'Artillerie, une équipe de la revue Akhbar El Jeich s'est rendue à Chami site d'implantation de cette arme de mêlée. Sur place elle a pu se rendre compte de l'aptitude opérationnelle des unités, de la disponibilité et de la performance technique des armes en dotation, ainsi que des bonnes conditions de vie des hommes à l'intérieur de la caserne.

Pour éclairer ses lecteurs sur ces unités d'artillerie qui jouent un rôle essentiel et primordial avant, pendant et après les combats livrés par les forces terrestres, l'équipe de la revue a eu le 21/04/2016 à Chami l'entretien ci-après avec le Colonel Mohamed Moctar Amar, Directeur de l'Artillerie:

Entretien réalisé par le Commandant Mohamed Abderrahmane Sedigh



Les missions de la Direction de l'artillerie sont :

- Déterminer le règlement et procédures d'emploi des feux de l'ensemble des systèmes d'armes d'artillerie sol-sol et sol Air en service dans l'Armée Nationale ;
- La mise en œuvre des organigrammes et des tableaux d'effectifs et de dotation des unités d'artillerie ;
- L'élaboration des études techniques qui permettent à l'Armée Nationale l'acquisition d'équipements performants

- et adaptés pour les unités d'artillerie ;
- Le contrôle et l'inspection de la capacité et de la disponibilité opérationnelle des unités d'artillerie ;
- La préparation des projets et directives relatives à l'emploi technique et sécurisé du Matériel spécifique à l'artillerie ;
- Le suivi du personnel de l'artillerie ;
- La formation spécialisée du personnel et l'entraînement permanent des unités d'artillerie.

Akhbar El Jeich : Quelle est la

21/04/2016 à Chami l'entretien ci-après avec le Colonel Mohamed Moctar Amar, Directeur de l'Artillerie:

Akhbar El jeich : Mon colonel pouvez-vous nous faire une présentation de la direction de l'artillerie, sa date de création et ses missions principales ?

Le Colonel Directeur de l'artillerie: avant de répondre à votre question permettez-moi de remercier la revue Akhbar el Jeich pour m'avoir offert cette occasion.

La Direction de l'artillerie a été créée par Décision Ministérielle N°001/MDN du 09 Avril 1986. Les unités d'artillerie constituent une force de réserve de l'Etat-Major Général des Armées.



L'Artillerie

une force de frappe d'une
grande puissance de feu



A partir de ce moment, Ould Savra ne sait plus ce que ses autres compagnons ont accompli dans le camp, car lui et ses compagnons avaient entamé leur retraite.

Ce qui arriva au chef du groupe, Sidi Ould Moulaye Zein, nous est raconté par Frèrejean et par Randau. Dans sa quête des « nçara », Sidi se trouva en face du lieutenant Etiévant, lequel tentait d'arrêter la reculée vers l'angle nord du camp de ses tirailleurs, quelque peu affolés par l'attaque. Avec son sabre, Sidi frappa le lieutenant à la tête, lequel ne sembla pas affecté par ce coup, car il répliqua aussitôt en tirant sur son agresseur deux balles de revolver, avant de lui arracher le sabre et de lui planter dans le corps. Devant le regain de contre-offensive ennemie, quelques assaillants parvinrent à se retirer hors du camp et Frèrejean peut dire que « ... La lutte dans l'intérieur du camp a cessé ». Lorsque Sidi Ould Moulaye Zein est tué par le lieutenant Etiévant, l'un des compagnons du chef du commando tenta d'utiliser son arme contre le lieutenant. Il rata sa cible, selon le récit de ce dernier, lequel riposta promptement et abattit

l'assaillant.

Reprenant l'initiative très vite, des groupes de tirailleurs donnaient la chasse à l'audacieux ennemi qui a osé pénétrer dans le camp. Ainsi, une escouade de douze tirailleurs poursuivait un autre assaillant, le rattrapa près du mur d'enceinte et le tua à la baïonnette toujours selon le même auteur. Deux autres assaillants, surpris par la lumière d'un feu de paille, sautèrent hors du camp, par-dessus le parapet, mais furent rattrapés par le feu nourri d'une mitrailleuse qui les « renversa cul par dessus tête ».

D'autres assaillants, blessés sans doute, auraient réussi à sortir de l'enceinte ou à se cacher dans le camp, et tentaient d'échapper aux recherches.

L'un de ces assaillants manqua de tuer l'administrateur Arnaud : c'est le fils de Sidi, Abderrahmane Ould Moulaye Zein (identifié par la suite par Bou El Mogdad et Mohamd El Mokhtar Ould Hamed, chef des Kounta). Arnaud riposta avec son revolver et tua Abderrahmane.

Faisant le bilan des pertes côté groupe des assaillants, le capitaine Frèrejean signale que « cinq sont restés sur place dont le chef, le chérif Sidi-ould-

Moulai-Zein. Deux sont morts de leurs blessures entre Tidjikja et l'Adrar ». Si l'on ajoute à ce nombre, Ahmed Ould Bah Ould Améra, exécuté le 17 mai à Tidjikja suite à un procès expéditif, cela nous donne huit tués dans le rang des assaillants.

Si l'on retient que le nombre de ces derniers, ayant pénétré dans le camp de Tidjikja, était de vingt, que trois (ou 6 selon les versions sont restés à la garde de chameaux, à Guilemsi, 30 Km au Nord de Tidjikja) et que deux ont été commis à la garde d'un troupeau de moutons pillé à un campement des Tejekanet, cela nous donne, si l'on retranche les huit morts, douze à quinze assaillants selon les versions (Ould Savra, Ahmed Ould Bah ou Frèrejean) qui ont réussi à sortir du camp, tandis que dix-sept à vingt (en comptant les commis au gardiennage) ont, en principe, pu retourner en Adrar.

De son côté, Ould Khalifa confirme que les assaillants ont laissé sur le terrain cinq morts « dont le chérif Sidi Sghir o. Moulaye Zein » ; côté Français on compte « outre Coppolani, quatre tués et dix blessés... »

de
traite

A

tie

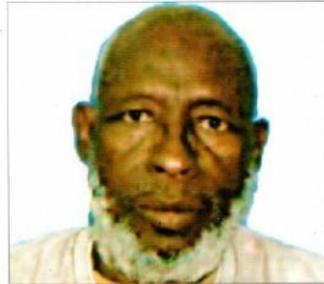
ernier,
ment,
illants
; et de
rnière
asil de
s Ould
dires,
L'ami
Quant
: seule
nçais,
uché.»
ission
divers
lement
âte, les
drar. »
e reste
ons de
lus en
herche
chérif
ommes
ipitent
trest. »

NOUR OPTIQUE
L'expérience fait la différence

Carrefour BMD 22225874 - 36228574

CNAM

C'est par hasard que je suis tombé sur un ancien numéro d'Akhbar El Jeich (n°021- Mai- Juin 2010) dans lequel a été publié un article sur la célèbre «Opération de Tidjikja» qui a permis à la Résistance Nationale d'éliminer physiquement ce maître d'œuvre de la colonisation de la Mauritanie au début du XX^e siècle, Xavier Coppolani. Je félicite l'auteur, en l'occurrence le Capitaine Sidi Mohamed HEDEID. Malheureusement je n'ai pas eu l'occasion de lire la suite. Ce brillant article m'a inspiré la contribution que je vous livre dans ce qui suit:



Par Abdallahi Fall, Inspecteur de l'Enseignement secondaire à la retraite

Un acte audacieux:

L'ATTAQUE DU CAMP FRANÇAIS DE TIDJIKJA

4^{ème} Partie

Qu'est-il arrivé aux assaillants ? Intéressons-nous maintenant à ce qui est arrivé aux assaillants pendant et après l'attaque du camp colonial. Nous avons examiné plus haut les différents récits de cet événement et avons constaté l'existence de quelques disparités entre les divers témoignages, disparités dues, pas à une volonté délibérée des témoins de travestir la réalité, mais plutôt aux hasards des positions dans lesquelles se trouvaient ces témoins, au moment de l'action. Nous avons vu que c'est une vingtaine d'hommes qui ont franchi le mur d'enceinte du camp. «Tout le groupe d'assaillants s'est introduit la nuit tombée par surprise » a déclaré Mohamed Ould Savra dans son témoignage à M.S.O.Hamody (p.69). Un hasard extraordinaire a fait que l'avant-garde de ce groupe aperçut un européen, lequel alerté par les premiers coups de feu, venait de quitter le mur d'enceinte sur lequel il était appuyé, et jugea plus prudent

d'aller se mettre à l'abri et de chercher une arme. C'est ce geste qui lui fut fatal : la rentrée dans le camp du groupe d'assaillants coïncida avec le mouvement esquissé par Coppolani. L'ayant identifié comme étant « naçrâni », les assaillants n'hésitèrent pas à décharger sur lui leurs armes, avant de le poursuivre dans sa retraite. « Nous sommes trois à nous lancer à ses trousses » précise Mohamed Ould Savra, qui ajoute que Coppolani, se sentant acculé, fait face et « arrache au premier d'entre nous qui l'aborde le fusil et l'assomma avec ». S'agit-il vraiment de Coppolani ou de son cuisinier, comme nous le suggère Frèrejean quand il dit (p.285) que « les premiers Maures arrivés à la cuisine de M. Coppolani lâchèrent leur coup de fusil sur le cuisinier, le manquèrent et l'un d'eux fut même désarmé, puis tué par ce noir. » Ould Savra et le troisième assaillant continuèrent leur mouvement vers Coppolani qui s'était mis à l'abri dans

sa case. Ce sont les soupirs de ce dernier, apparemment touché sérieusement, qui permirent aux deux assaillants de le repérer dans l'obscurité et de lui tirer à bout portant la dernière décharge qui restait dans le fusil de l'un d'entre eux. C'est d'ailleurs Ould Savra qui, selon ses propres dires, aurait tiré sur Coppolani : «L'ami avait déjà l'arme déchargée. Quant à moi, il ne me restait qu'une seule balle. Je tirais alors sur le Français, qui apparemment était déjà touché.» Ould Savra ajoute: «Notre mission accomplie, nous allions par divers chemins à notre lieu de rassemblement convenu. Et, de là, en toute hâte, les survivants retournèrent en Adrar.» Sidi Ould Moulaye Zein et le reste des assaillants, aux déclarations de Ould Safra, s'étaient portés plus en avant dans le camp, à la recherche de « nçara » à trucidier: « Le chérif accompagné de certains de ces hommes nous dépassèrent et se précipitèrent sur des Français... du côté Ouest. »

irrigables, 720 km de façade maritime avec 600 espèces répertoriées et un potentiel de captures, permmissible de 1.500.000 tonnes/an.

Environ 800 indices miniers ont été découverts. Le fer, l'or, le cuivre, et le gypse, sont déjà exploités.

Le secteur de l'énergie a connu ces dernières années, une dynamique remarquable, avec une forte intégration des énergies renouvelables (éolienne et solaire). Les perspectives, dans ce domaine, sont prometteuses, avec les nouvelles découvertes de gisements de gaz, par Kosmos et Chevron, qui viennent s'ajouter au gisement de Banda.

Avec ses déserts, ses cités historiques, ses oasis, ses parcs, son folklore et son artisanat, le pays recèle un immense potentiel touristique.

Une Stratégie de Développement du Secteur Privé adoptée en 2014 et axée sur l'amélioration du climat des affaires, la compétitivité et de la productivité des PME/PMI, s'est accompagnée de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié et de la création d'une Zone Franche à Nouadhibou, bénéficiant d'un régime fiscal et douanier incitatif.

A cela s'ajoute, la promulgation d'un nouveau Code des Investissements visant à stimuler les investissements tant nationaux que ceux directs étrangers (IDE), à favoriser la croissance, le développement et la compétitivité de l'économie et à faciliter la création des entreprises.

La Mauritanie a par ailleurs signé des accords de protection et de promotion des investissements avec plusieurs pays à travers le monde et a engagé un processus d'élaboration d'un cadre légal et réglementaire pour le développement du Partenariat Public/Privé (PPP), afin d'améliorer l'attractivité du pays.

En matière d'amélioration du climat des affaires, le Gouvernement mauritanien a entrepris, une série de réformes visant la révision du Code

des Marchés Publics pour plus de transparence dans l'attribution des marchés; l'adoption d'une stratégie de lutte contre la corruption, la mise en place d'un Guichet Unique qui a réduit considérablement, les délais et les coûts afférents à la création d'entreprises.

A ces réformes s'ajoutent, la révision du Code de Commerce, le lancement du processus d'élaboration d'un Code des Droits Réels, ainsi que l'agrément d'un Centre International de Médiation et d'Arbitrage, au niveau de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie.

En plus des mesures d'ordre institutionnel et réglementaire, sus-citées, l'Etat mauritanien a mis en œuvre de grands chantiers de soutien à la croissance, à travers l'exécution d'un ambitieux programme d'investissement publics, qui a porté notamment sur l'extension et la modernisation du réseau routier, l'exploitation des ressources hydriques, l'amélioration de l'offre d'énergie, la construction d'un nouvel aéroport international à Nouakchott, l'augmentation des capacités d'accueil des ports en eau profonde de Nouakchott, des ports, minéralier et de pêche de Nouadhibou et la construction d'un nouveau port de pêche artisanale à Tanit.

Par ailleurs, le pays dispose désormais d'une infrastructure de télécommunication répondant aux normes internationales et un câble en fibres optiques, le relie

à l'Europe et à l'Afrique côtière et ce secteur est aujourd'hui comme l'un des plus dynamiques de l'Economie.

En vue de l'adéquation de la formation à l'emploi un programme de développement de la formation technique et professionnelle et de l'enseignement supérieur spécialisé est en cours d'exécution.

- L'Ouverture du secteur bancaire à la concurrence étrangère a permis l'installation de plusieurs filiales de banques étrangères dans le pays et la création de la Caisse de Dépôts et de Développement, a permis de mobiliser des ressources plus longues et plus stables au profit des entreprises. D'autres réformes complémentaires ont visé en plus de l'introduction de plus de transparence dans les transactions sur le marché de change, la révision de la réglementation du crédit et le développement des caisses à caractère mutualiste.

Avec sa position géostratégique privilégiée, sa stabilité politique, ses énormes potentialités, ses infrastructures de soutien à la croissance et ses réformes structurelles dans le domaine du Climat des Affaires, la Mauritanie doit constituer désormais une destination privilégiée des investisseurs.

Je saisis cette occasion pour inviter nos partenaires au développement et les investisseurs privés de tous les continents, à venir profiter des opportunités citées plus haut, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Le pays est entrain de finaliser une vision stratégique de son développement à l'horizon 2030, prenant en considération l'ensemble des défis, en termes, de diversification de l'économie, de valorisation et de gestion durable des ressources, de croissance et de création d'emplois, et surtout, la promotion d'un secteur privé dynamique, perçu comme moteur d'un développement, générateur d'une croissance inclusive et redistributive de richesse.

Mauritanie :

le pays d'un million d'opportunités d'investissement

Terre de brassage et d'échanges, pays charnière entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb Arabe, situé à une heure de vol de l'Europe et à 5 heures de l'Amérique, la Mauritanie est peuplée de 3.5 millions d'habitants et couvre une aire géographique, de plus d'un million de km². Baptisée jadis, « terre des hommes », elle fut le foyer d'une civilisation et d'une culture, rayonnantes, qui lui ont donné, sa réputation de « pays du million de poètes », devenu aujourd'hui, le Pays d'un million d'opportunités d'investissements.

Le pays est fortement urbanisé, sa population est plutôt jeune (51% inférieur à 19 ans). Le taux de croissance démographique est de 2,5% par an et l'espérance de vie y est de 61 ans.

Depuis 2008, le Pays connaît des véritables transformations, sur les plans, politique, institutionnel, économique et social



EL'Moctar OULD DJAY
Ministre de l'Economie
et des Finances

Au plan politique, Il dispose d'une constitution consacrant les libertés fondamentales, le multipartisme intégral, la séparation des pouvoirs, la protection de la propriété et des investissements et s'affirme aujourd'hui comme un pôle de stabilité et de sécurité dans le Sahel.

Au plan économique, les réformes engagées ont permis de consolider le cadre macroéconomique global, d'améliorer les grands équilibres budgétaires et de contenir l'inflation. Le PIB a connu un taux de croissance

moyen de 5% au cours des 5 dernières années.

Les produits mauritaniens bénéficient d'un accès libre aux marchés européens et américains, et de traitements préférentiels sur d'autres marchés régionaux.

Le pays est entrain de finaliser une vision stratégique de son développement à l'horizon 2030, prenant en considération l'ensemble des défis, en termes, de diversification de l'économie, de valorisation et de gestion durable des ressources, de croissance et de création d'emplois, et surtout,

la promotion d'un secteur privé dynamique, perçu comme moteur d'un développement, générateur d'une croissance inclusive et redistributive de richesse.

Le Pays dispose d'importantes opportunités d'investissements dans des secteurs à forte valeur ajoutée notamment la pêche, l'agriculture, les industries agro-alimentaires, les mines et le Tourisme.

Il possède un cheptel de plus de 20 millions de têtes, un potentiel agricole, évalué à 500.000 ha dont 135.000 ha

Nécrologie :**De la Direction de l'artillerie**

*Caporal
Aboubechrine Ahmed samba*



Né le 25 mars 1980 à Nouakchott (Moughataa de Toujounine) Aboubechrine a suivi ses études primaires avant de rejoindre les rangs de l'Armée Nationale en janvier 1998. Après sa formation de base, il obtient le certificat Technique N°1 Artillerie et fut nommé caporal en 2007. Muté à la Direction de l'Artillerie à la fin de sa formation, il y est resté jusqu'au Mardi le 05/04/2016 où il succomba à une crise cardiaque. Qu'Allah l'accueille en son saint paradis We inna lillahi we inna illeyhi rajioune

De la 2°RM

*Le soldat de 2° classe
Varajou Barka Mohamedy*

Victime d'un accident de circulation au sein de son unité engagée sur le terrain, Varajou grièvement blessé fut évacué à l'hôpital militaire de Nouakchott où malgré les soins et traitements prodigués, il rendit l'âme le 02 Mai 2016 à l'aube. Qu'Allah le tout puissant l'accueille en son saint paradis We inna lillahi we inna illeyhi rajioune.

**La MINUSCA rend un dernier hommage aux martyrs mauritaniens**

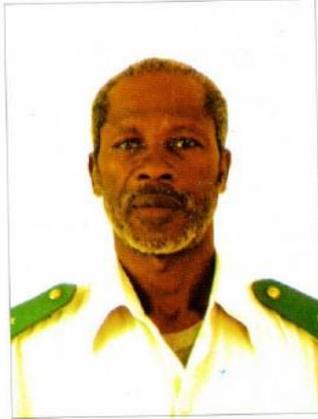
La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a rendu un dernier hommage, lundi 11 avril 2016, au Sergent Ahmedou Massa Bougary et au soldat de 2° classe Med El Mamy Abdellahi décédés des suites d'une courte maladie à Bambari où ils ser-

vaient au bataillon mauritanien de maintien de la paix. A cours d'une cérémonie organisée au quartier général de la MINUSCA à Bangui, en présence de hauts responsables onusiens et membres des personnels civil et militaire de la Mission, le Commandant de la Force, le Général Balla Keita a salué

le courage et l'abnégation des casques bleus mauritaniens qui, en 15 jours, viennent de perdre deux des leurs avant de présenter ses condoléances à l'armée mauritanienne qui a bien voulu envoyer ses dignes fils dans les profondeurs de l'Afrique au nom d'un idéal, celui de la paix.

Pour sa part, le Commandant du contingent mauritanien, le Lieutenant-Colonel Sidi ould El Veireck, a salué la mémoire de soldats disciplinés, compétents et désintéressés et a tenu à réaffirmer que cette perte loin d'entamer la détermination du contingent mauritanien de la MINUSCA, raffermira sa volonté et son engagement au service de la paix en République centrafricaine.

Militaires distingués



Du Bataillon de commandement et des services/B1

Adjudant-chef Cheikh Thiam

Né le 01/12/1961 à Rosso, Cheikh Thiam y effectue sa scolarité avant de rejoindre les rangs de l'Armée Nationale au début de l'année 1983. Il suit sa formation fondamentale au centre de formation des caporaux d'Akjoujt et à l'issue, passe au grade de caporal le 1er septembre 1985. Il suit avec succès l'ensemble des stages qualifiants se qui lui permet d'accéder au grade de sergent le 01/08/1994, puis sergent-chef en-

suite adjudant le 1er janvier 2007 et enfin adjudant-chef le 01 juillet 2013. Au cours de sa carrière il fut affecté à la 2ème RM puis au centre national d'entraînement commando et en fin à l'Etat-Major Général des Armées/1er Bureau ou il sert actuellement.

Reconnu par son assiduité, son sérieux et sa bonne conduite, l'Adjudant-chef Cheikh Thiam est marié et père de neuf enfants.

Du Bataillon de commandement et des services/CPCO

Adjudant Mohamed khattat



Il est né le 31/12/1971 à Keur Maceine, ou il suivi ses études primaires et secondaires. Il s'est engagé volontaire dans les rangs de l'Armée Nationale le 01/10/1989. Après la fin de sa formation il fut affecté

en 1990 au BCS où il a servi dans plusieurs emplois notamment la section effectif, le magasin d'habillement, la cellule matériel et enfin le secrétariat du CPCO. Admis à suivre plusieurs stages, il obtient les diplômes suivants: certificat d'aptitude N°1 et 2, certificat Interarmes, certificat technique N°1 en plus de brevet de Parachutiste et du Permis de conduire. Ces diplômes lui ont permis d'être promu successivement sergent en 1990, Sergent-chef en 1998 et Adjudant en 2016.

Tout au long de sa carrière, Il s'est remarqué par la rigueur, l'abnégation et la compétence qualités qui lui ont permis de gagner la confiance de ses chefs.

Du lycée Militaire

L'adjudant Bilal Mohamed H'meidatt

Né le 23/08/1979 à Rosso, où il a suivi ses études primaires et secondaires avant de répondre présent à l'appel du devoir il se porte volontaire pour se faire recruter en qualité d'élève sous-Officier d'Active à l'Ecole Militaire d'Interarmes d'Atar. Après la fin de sa formation il fut Nommé sergent le 01/08/1999 et muté à l'issue de sa formation à la 4ème RM jusqu'à 2001 ensuite à la 6ème RM. Par la suite il fut envoyé pour suivre le stage de CIA et BT1. Il fut promu au grade de sergent-chef le 01/10/2005 puis Adjudant le 01/10/2015, année au cours de laquelle il fut muté au Lycée Militaire de Nouakchott. Sous-officier distingué par la discipline, la ferveur au travail et l'exemplarité dans

le comportement, l'adjudant Bilal a su gagner la confiance de ses chefs et l'estime de ses collègues.





El Akhbar Jeich

52

Mars - Avril 2016

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée

L'Artillerie

une force de frappe d'une
grande puissance de feu

